



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Actualisation du Plan Communal de Mobilité de La Louvière

Le Collège Communal invite la population à participer à l'**ENQUÊTE PUBLIQUE** de l'actualisation du Plan Communal de Mobilité de La Louvière qui se déroulera du 12 octobre au 26 novembre 2015.

Une **PRESENTATION PUBLIQUE** du dossier aura lieu le mercredi 21 octobre 2015 à 19 heures, à la Maison des Associations, place Mansart, 7100 La Louvière.

Qu'est-ce qu'un Plan Communal de Mobilité (PCM)?

Le Plan Communal de Mobilité est un outil de planification de la mobilité à l'échelle d'une commune qui se base sur la concertation des acteurs locaux (citoyens, commerçants, etc.) et sur la prise en compte de l'ensemble des modes de déplacements (personnes à mobilité réduite, piétons, deux roues, transports collectifs, transports individuels, etc.).

Il a été élaboré en trois phases par le bureau d'études Transitec:

- diagnostic de la situation existante;
- définition des objectifs;
- établissement de propositions concrètes visant à améliorer la mobilité.

Pour quels objectifs?

- Organiser un système de déplacements cohérents aussi bien pour les personnes que pour les marchandises.
- Améliorer l'accessibilité des pôles d'activité principaux pour tous et en particulier pour les personnes à mobilité réduite.
- Améliorer la sécurité routière.
- Créer des conditions favorables de partage et de convivialité des espaces publics, afin d'offrir un cadre de vie agréable pour les concitoyens.

Pour rappel, un premier PCM a été validé par le Conseil Communal en octobre 2003. La présente étude constitue l'actualisation du PCM de La Louvière et porte exclusivement sur le centre-ville et le secteur des deux hôpitaux (Tivoli et Jolimont).

Le PCM prend en compte votre avis sur les actions préconisées par le bureau d'études Transitec.

- Toute personne intéressée peut pendant l'enquête:
- consulter le dossier auprès du service Mobilité situé à l'Avenue Fidèle Mengal, 1 à La Louvière
 - obtenir auprès de ce service des explications techniques
 - exprimer auprès de ce service ses observations et réclamations orales
 - adresser au Collège Communal, Place Communale à 7100 La Louvière, ses réclamations et observations écrites pour le 26 novembre 2015 au plus tard: soit par courrier daté et signé, soit par email daté et signé (mobilite@lalouviere.be), soit par fax daté et signé (064/27 79 84)

les jours ouvrables aux horaires suivants: lundi de 8h30 à 16h; mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h; vendredi de 8h30 à 12h30; tous les jeudis de 16h à 20h; ainsi que sur le site Internet de la Ville de La Louvière (www.lalouviere.be) ou au numéro de téléphone 064 27 81 90